



PROGRAMME DE FORMATION

Manutention des personnes à mobilité réduite

Sur une journée

www.afcp-formations.fr

Service Administratif et Commercial
Téléphone : 03 83 49 54 69 Mail : contact@afcp-formations.fr

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Réduire les accidents du travail et des maladies professionnelles dus aux manutentions de personnes à mobilité réduite, caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain, appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à la manutention manuelle de personnes à mobilité réduite et à l'utilisation des aides techniques..

Publics concernés

Personnel occupant un poste de travail avec des manutentions de personnes à mobilité réduite comportant des risques musculosquelettiques, notamment dorso-lombaires.

Contenu de la formation

Connaissances théoriques et pratiques.

Pré requis

Aucun.

Durée de la formation

7 h 00 en présentiel

Effectif

04 personnes minimum

08 personnes maximum

Maintien des connaissances

Pas de recyclage prévu, possibilité de faire en fonction des besoins.

Méthode et moyens pédagogiques

Mise en pratique directement sur le terrain ou en centre de formation à partir de situations concrètes.

Document de synthèse résumant la formation remis à chaque stagiaire

Salle de cours équipée : ordinateur, vidéoprojecteur, paperboard, fauteuil, lit.

Moyen d'évaluation

Mise en situation pratique basée sur la thématique enseignée.

Une attestation de fin de formation permettant de valider les compétences acquises.

Modalités, délais d'accès et contact

Pour bénéficier de cette formation, vous devez vous inscrire auprès de

contact@afcp-formations.fr

Tel. 03 83 49 54 69

Tarif : sur devis non consulter

Délais d'accès 15 jours à partir de la date de prise de contact.

Modules - Contenu - Durée

Accueil - 15 minutes

1 – L'importance des atteintes à la santé liée à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques pour le personnel et l'établissement

2 – Le fonctionnement du corps humain et ses limites

3 – Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé

4 – Les règles à respecter dans la mise en œuvre des principes de manutention des objets inertes. Transfert de ces principes à la manutention de personnes

5 – Évaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée

6 – Mise en pratique des principes de sécurité et d'économie d'effort dans les situations professionnelles nécessitant une manutention des personnes

7 – Les aides techniques à la manutention

8 – Bilan de la formation

9 – MATÉRIEL À FOURNIR PAR VOS SOINS POUR SESSION INTRA :

- Une salle avec prise, tables et chaises pour la partie théorique
- Les stagiaires devront se munir d'un stylo et de feuilles pour prendre des notes

Accessibilité : nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés. Il appartient aux clients en INTRA, de s'assurer que les locaux de formation soient accessibles aux personnes en situation de handicap.